



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 9 août 2021, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Julien Normand, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2021-08-180
7146

- CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;
- CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 13 août 2021 ;
- CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;
- CONSIDÉRANT QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;
- CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h41 et vérifie le quorum.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2021-08-181
7147

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2021-08-182
7147

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 juillet 2021 et des réunions spéciales du 5, 8 et 12 juillet 2021.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2021-08-183
7147

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 juillet 2021.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 872 m³, moyenne : 96 m³/jr
Secteur Les Buissons : 8 418 m³, moyenne: 281 m³/jr
Station de recherche : 05/11/2020 au 02/08/2021 : 62,2 m³
Camping de la Rive : 05/11/2020 au 02/08/2021 : 13,4 m³

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois de juillet 2021.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 16 juin 2021

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2021-08-184
7147

CORRESPONDANCE

Reçue :

* Mme Isabelle Fortier, directrice, direction de la performance et de l'amélioration continue, ministère de la Sécurité publique -21-07-22- avis que l'équipe d'évaluation du programme de la Direction de la performance et de l'amélioration continue du ministère de la Sécurité publique a été mandatée pour réaliser l'évaluation du programme Cadre pour la prévention de sinistres 2013-2022.

Expédiée :

* M. Jean-Denis Lavoie -21-07-06- Envoi de la résolution numéro 2021-07-152 selon laquelle le conseil municipal autorise l'usage conditionnel de type « implantation de construction complémentaire » sur le lot 4 919 241.

* Mme Mélanie Lambert, professionnelle de recherche, Université du Québec à Chicoutimi -21-07-06- Envoi de la résolution numéro 2021-07-162 selon laquelle le conseil municipal accorde au CERM de l'UQAC les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports transmis dont la municipalité possède les droits.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

* Mme Monique Dallaire, directrice générale, Office d'habitation de Manicouagan -21-07-06- Envoi de la résolution numéro 2021-07-163 selon laquelle le conseil municipal accepte les états financiers 2020 de l'Office d'habitation de Manicouagan, pour l'Orée des Bois de Pointe-aux-Outardes.

* M. Grégory Perron, chargé de projet, Jean Fournier inc. -21-07-06- Envoi de la résolution numéro 2021-07-164 selon laquelle le conseil municipal accepte de procéder au paiement de la demande de paiement #2 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 30 juin 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai.

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous avons reçu une question de Mme Édith Corbeil sur la possibilité pour la municipalité de faire de la sensibilisation concernant la vitesse dans le secteur Ouest de la rue Labrie.

2021-08-185
7148

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2021-08-09 ainsi que les transferts budgétaires suivants :

LISTE DES TRANSFERTS POUR AOÛT 2021

02 13000 414	Administration et informatique	+ 2 100 \$
02 32000 455	Immatriculation – Voirie	+ 200 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routières	+ 10 020 \$
02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	+ 1 500 \$
02 41300 141	Salaire régulier – Dist. Eau	+ 1 750 \$
02 41300 200	Charges sociales – Employeur	+ 450 \$
02 41300 642	Matériaux	+ 100 \$
02 61000 141	Inspecteur en bâtiment	+ 6 000 \$
02 61000 200	Charges sociales – Employeur	+ 1 500 \$
02 70120 141	Salaire régulier – Centre des loisirs	+ 5 000 \$
02 70120 200	Charges sociales – Employeur	+ 1 000 \$
		+ 29 620 \$
02 13000 310	Frais de déplacement	- 1 300 \$
02 13000 335	Internet - Administration	- 300 \$
02 13000 454	Formation et perfectionnement – ADM	- 350 \$
02 13000 670	Fourniture de bureau	- 150 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	- 3 700 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	- 950 \$
02 32000 522	Entretien garage et entrepôt	- 200 \$
02 32000 625	Achat d'asphalte	- 1 000 \$
02 34000 419	Services techniques	- 5 000 \$
02 34000 521	Entretien éclairage	- 1 000 \$
02 34000 649	Pièce et accessoires – Éclairage	- 1 000 \$
02 45110 141	Salaire régulier – Col. Transp.	- 2 100 \$
02 45110 200	Charges sociales – Employeur	- 500 \$
02 52000 959	Participation O.M.H.	- 1 500 \$
02 61000 310	Frais de déplacement	- 1 200 \$

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



02 62900 141	Salaire régulier – Portail	-	800 \$
02 62900 200	Charges sociales – Employeur	-	120 \$
02 70000 141	Salaire régulier – Superviseur C.L.	-	1 150 \$
02 70000 200	Charges sociales – Employeur	-	300 \$
02 70000 310	Frais de déplacement	-	1 000 \$
02 70130 141	Salaire régulier – Patinoire	-	5 000 \$
02 70130 200	Charges sociales – Employeur	-	1 000 \$
			<hr/>
			- 29 620 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

2021-08-186
7149

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 358-20 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE 341-18 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR**

- ATTENDU QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes est régie par le Code municipal et par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- ATTENDU QU'** un règlement de zonage (341-18) et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal ;
- ATTENDU QUE** le Conseil a jugé à propos de modifier le règlement de zonage au regard des objets de ce règlement ;
- ATTENDU QUE** les plans 25820-1, 25820-2, 25820-3 et 25820-4 font partie intégrante du présent règlement et modifient le plan de zonage en vigueur ;
- ATTENDU QUE** le cahier des spécifications portant le numéro 25820-5 fait partie intégrante du présent règlement et modifie le cahier des spécifications en vigueur ;
- ATTENDU QUE** le plan 35820-6 fait partie intégrante du présent règlement et remplace dorénavant le plan de zonage en vigueur ;
- ATTENDU QU'** un avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du 12 avril 2021 ;
- ATTENDU QU'** un projet de règlement a été adopté le 12 avril 2021 ;
- ATTENDU QU'** une consultation publique a eu lieu le 25 mai 2021 ;
- ATTENDU QUE** le second projet de règlement a été adopté le 14 juin 2021.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement portant le numéro 358-20, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit.

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

2021-08-187
7149

**APPEL D'OFFRES PUBLIC 2021-04 - VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE PUISARDS, INCLUANT LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES
BOUES**

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à l'ouverture des soumissions pour la vidange de fosses septiques et de puisards,



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

incluant le transport et la disposition des boues pour 2 ans ou 4 ans, le 9 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QU' il y a un seul soumissionnaire conforme, une négociation a eu lieu.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la soumission de Sani-Manic Côte-Nord inc., au montant de 310,43 \$ par unité, incluant les taxes, pour une période de quatre ans, pour la vidange de fosses septiques et de puisards, incluant le transport et la disposition des boues. Le montant total du contrat prévu pour les quatre ans (632 unités X 2 vidanges) est de 392 386,68 \$, taxes incluses.

2021-08-188
7150

DÉCOMPTE PROGRESSIF #3 – RECHARGE DE PLAGE

CONSIDÉRANT la demande de paiement #3 pour les travaux terminés au 31 juillet 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai ;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 1 647 074,08 \$, taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE M. Dominique Lachance, ingénieur, Fédération québécoise des municipalités, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement de la demande de paiement # 3 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 31 juillet 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 1 647 074,08 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2021-08-189
7150

**ACHAT PERSIENNES AJUSTABLES – CEINTURE VIDE SANITAIRE
CENTRE DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT les travaux réalisés pour refaire la ceinture de vide sanitaire autour du bâtiment du Centre des loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE pour finaliser les travaux, il faut installer des persiennes ajustables afin d'avoir une circulation d'air.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de persiennes ajustables pour le vide sanitaire autour du bâtiment du Centre des loisirs, auprès de Ventilation du Nord, et ce, au coût de 1 493,76 \$, plus les taxes.

2021-08-190
7150

ACHAT MATÉRIEL – POTEAUX ET CLÔTURE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparation de clôture, d'ajout d'ouverture et d'installation de poteaux doivent être réalisés à différents endroits (garage, terrain de soccer, terrain de balle, portail d'entrée et afficheurs de vitesse);

CONSIDÉRANT QUE l'offre de prix reçu de Matériaux Manic (Home Hardware) pour l'achat du matériel nécessaire.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat du matériel nécessaire pour la réparation de clôture, l'ajout d'ouverture et de poteaux, auprès de Matériaux Manic (Home Hardware), et ce, au coût de 4 082,39 \$, plus les taxes.

2021-08-191
7151

BROYAGE DE SOUCHES – AIRE DE LA BAIE

CONSIDÉRANT QU' au fil des ans, des arbres ont été coupés au parc Aire de la Baie ;

CONSIDÉRANT QUE les souches doivent être broyées afin que le terrain soit plus plat ;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de Les Entreprises GC pour le broyage des souches sur le terrain du parc Aire de la Baie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de service de Les Entreprises GC pour le broyage des souches sur le terrain du parc Aire de la Baie, et ce, au coût de 2 200 \$, plus les taxes.

2021-08-192
7151

SERVICE PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire garder le service de Premiers répondants de niveau 2 ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (CISSSCN) demande d'avoir quatre (4) nouveaux premiers répondants formés afin d'atteindre huit (8) premiers répondants pour le service ;

CONSIDÉRANT QUE la formation et la mise à niveau aurait lieu cet automne afin que le service puisse redémarrer en janvier 2022.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire redémarrer le service de Premiers répondants de niveau 2, avec huit (8) premiers répondants formés et des équipements en bon état pour le 1^{er} janvier 2022.

2021-08-193
7151

TOURNOI DE GOLF - VALLÉE DES ROSEAUX

CONSIDÉRANT QU' un tournoi de golf aura lieu le 13 août prochain, au Club de golf de Baie-Comeau, au profit de La Vallée des Roseaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'inscrire Madame Jocelyne Bouchard, au tournoi de golf au profit de La Vallée des Roseaux, au coût de 150 \$.

2021-08-194
7151

DON ET AUTORISATION DE PASSAGE – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2021

CONSIDÉRANT l'événement Randonnée Vélo Santé 2021 qui aura lieu les 27, 28 et 29 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE Randonnée Vélo Santé vise à recueillir des fonds au bénéfice de la Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan en vue de la réalisation d'un « projet santé » pour le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan, secteur Manicouagan.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 250 \$ et une autorisation de passage sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, à la Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan dans le cadre de la Randonnée Vélo Santé 2021.

2021-08-195
7152

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – SIGNALISATION SUR LA ROUTE 138 ET LE CHEMIN PRINCIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est municipalisée depuis le 01-01-1964 ;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes débute aux limites Nord 49.18632, - 68.41385 (Scierie des Outardes) ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) secteurs distincts composent la municipalité, soit Les Buissons, Baie-Saint-Ludger et Pointe-aux-Outardes ;

CONSIDÉRANT QUE la signalisation actuellement en place à l'entrée du chemin Principal porte à confusion puisqu'elle indique « Pointe-aux-Outardes 14 km » alors que les usagers sont déjà dans les limites de la municipalité depuis plusieurs kilomètres ;

CONSIDÉRANT QUE les touristes et visiteurs sont surpris de voir qu'il reste 14 kilomètres, alors que leur GPS indique qu'ils sont rendus dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes sollicite le ministère des Transports afin de modifier la signalisation de la façon suivante :

- Aux limites Est et Ouest, indiquer Pointe-aux-Outardes, ainsi que les distances en approche ;
- À l'entrée du chemin Principal, indiquer seulement Pointe-aux-Outardes sans le 14 km ;
- À quelques mètres de l'entrée, modifier le second affichage pour indiquer :

Secteur Les Buissons	1 km
Secteur Baie-Saint-Ludger	6 km (<i>distance entre l'affiche et le rue de Baie-Saint-Ludger</i>)
Secteur Pointe-aux-Outardes	12 km (<i>distance entre l'affiche et la première maison à l'entrée du secteur</i>)

- S'assurer de l'affichage adéquat sur le chemin de la Scierie.

2021-08-196
7152

NOMINATION – REPRÉSENTANT COMITÉ DE TRAVAIL POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT QU' ID Manicouagan en collaboration avec Culture Côte-Nord, souhaite former un comité de travail dans le but d'actualiser la politique culturelle de la MRC de Manicouagan ;

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



CONSIDÉRANT QUE

le comité aurait comme mandat :

- Établir le rôle et les règles du comité et fixer un plan de travail (calendrier) ;
- Analyser les données recueillies par ID Manicouagan et Culture Côte-Nord ;
- Identifier les forces, opportunités, aspirations et résultats ainsi que la vision ;
- Élaborer les questions porteuses pour consultations ;
- Participer à certaines consultations (territoriale, régionale et/ou sectorielle) ;
- Analyser les réponses de consultations ;
- Positionner la culture (vision transversale), identifier les principes directeurs, préciser le rôle de la MRC et la portée de la politique et fixer les axes d'intervention ;
- Énoncer les objectifs pour chacune des orientations ;
- Valider la politique culturelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Samuel Plante, superviseur des loisirs et de la culture, représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes sur le comité de travail de la politique culturelle de la MRC de Manicouagan.

FORMATION WEB – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la formation web de l'ADMQ : « Préparer et réussir votre rencontre avec les candidats et l'accueil des nouveaux élus municipaux », qui aura lieu le 28 septembre prochain, au coût de 225 \$, plus les taxes.

2021-08-197
7153

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2021-06 – POSE D'ENROBÉ BITUMINEUX

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à l'ouverture des soumissions sur invitation 2021-06 pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux de type ESG-10 aux endroits spécifiés au devis ;

CONSIDÉRANT QU'

il y a un seul soumissionnaire conforme, une négociation a eu lieu.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la soumission de Jean Fournier inc., pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux de type ESG-10, tel que spécifié au devis, et ce, au montant de 89 318,10 \$, incluant les taxes.

2021-08-198
7153

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Pierre Ross au titre de maire suppléant pour la période du 10 août au 4 octobre 2021.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune



2021-08-200
7154

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. La question reçue a déjà été répondu à la première période de questions,

2021-08-201
7154

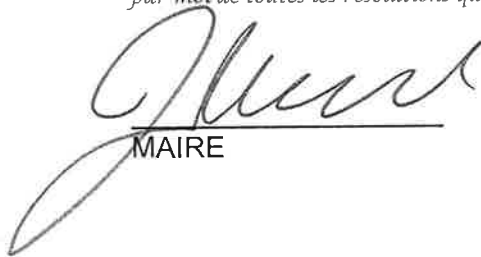
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20h34.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE